Mieux vivre l'immobilier

COMMISSION EXPERTS
Compte-rendu de la réunion du 25-06-2018

Participants : Marcel CAVERIVIERE, Jean-Pierre LEBRETON, Yves LE MARREC, Jean-André MARTIN, Rémy PELLETIER, Jean-François TRABLY, Isabelle BERENGER.
Excusés : Pierre-Yves GARDON, Paul ROLLAND

Sommaire :

1- Point sur TEGoVA 2
2- Point sur la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière 2
3- Règlement intérieur 2
4- Enquête Expert 2
5- Communication 2
6- Cartes Experts 2
7- Assurances des Experts 2
8- Congrès 2018 2
9- Questions diverses 2
Formation 2
Coût 2
Prochaines dates de réunion 3
✓ Vendredi 14 septembre 2018 à partir de 9h suivie de la formation TEST « Rédiger un rapport d'expertise – modèle de la Charte de l'expertise ». 3
✓ Mercredi 14 novembre 2018 à partir de 12h 3

1- **Point sur TEGoVA**

Jean-Francois TRABLY a assisté à l'assemblée générale de TEGoVA International du 17 au 19 mai à Estoril (Portugal).
La France est le pays le plus représenté, et ayant le plus de membres votant.
De nouvelles règles ont été validées.
L'ouvrage TEGoVA sera prochainement mis à jour (échéance octobre 2018 – réunion à Athènes).

2- **Point sur la Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière**

La prochaine rencontre avec les membres de la Charte se tiendra le 10 septembre.

3- **Règlement intérieur**

Point d'étape.

4- **Enquête Expert**

Pas de nouveau retour. Une « relance » sera faite avec l'envoi des cartes experts 2018.

5- **Communication**

Interopérabilité des base UNIS - UNPLUS prévue à la rentrée de septembre.

6- **Cartes Experts**

Les cartes Experts sont faites sur la base des feuilles d'émargement des formations.
Pour être conforme aux exigences TEGoVA les cartes 2018 et suivantes auront une durée de validité d'un an (au lieu de deux), de date à date (la date de prise d'effet sera le lendemain du dernier jour de formation).
Les cartes 2017 gardent une durée de validité de 2 ans, sans logo TEGoVA.
Le logo TEGoVA ne sera inséré qu'à partir des cartes 2018.
Le courrier d'accompagnement pour l'envoi des cartes est validé.

7- **Assurances des Experts**

En principe les experts judiciaires disposent d'une assurance via la juridiction.

8- **Congrès 2018**

Un colloque transversal est prévu en deux parties :
- ELAN
- Actualité jurisprudentielle par chaque président métier

9- **Questions diverses**

Formation

Rémy PELLETIER prépare une journée de formation sur la Charte qui pourra être intégrée au PNF 2018-2019 de l'UNIS. Une formation test sera réalisée le 14/09 à l'UNIS avec les membres de la Commission Experts.

Coût

L'adhésion à TEGoVA et les déplacements aux réunions représentent un coût pour l'UNIS (+/- 12000€). S'agissant d'un « service » nouveau pour les adhérents, un système de participation pourrait être mis en place.
- ⇨ Réflexion à mener

Prochaines dates de réunion

- ✓ ***Vendredi 14 septembre 2018 à partir de 9h suivie de la formation TEST « Rédiger un rapport d'expertise – modèle de la Charte de l'expertise ».***

- ✓ ***Mercredi 14 novembre 2018 à partir de 12h***